



REVUE DE PRESSE DU 31/01/2017

- 1- Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal a relevé dimanche "la fragilité" de la situation économique du pays au cours des 9 premiers mois de 2016 dans un contexte international marqué par une faible relance économique et une chute drastique des prix du pétrole, en dépit d'une situation financière extérieure solide. Présentant le bilan de la situation économique et financière du pays à fin septembre 2016 devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Loukal a relevé "la fragilité de la situation économique et financière de l'Algérie durant l'année 2015 et les neuf premiers mois de 2016".
- 2- Accusant une baisse de quelque 30 milliards de dollars sur une période d'une année, les réserves de change de l'Algérie se situent, désormais, à 114 milliards de dollars. Pour autant, le vice-gouverneur de la banque d'Algérie, Djamel Benbelkacem, se refuse à considérer que l'Algérie soit en butte à une crise financière reconnaissant, toutefois, que la baisse des cours des hydrocarbures s'est soldée par un « énorme impact » sur l'économie.
- 3- Le Ministre des Finances, Hadji Babaammi, a présenté lundi en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi portant règlement budgétaire de 2014, en présence notamment de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette institution parlementaire. Ce projet de loi fait ressortir un taux de réalisation de 93% des dépenses et des recettes inscrites dans la loi de finances 2014. Les dépenses budgétaires réalisées effectivement en 2014 ont été de 7.145,27 milliards de dinars (mds DA) réparties entre 4.430,25 mds DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.545,5 mds DA pour celles d'équipement et 169,5 mds DA de dépenses imprévues, indique ce projet de loi.
- 4- La Banque Mondiale (BM) a plaidé pour une réforme de la gouvernance dans les pays en développement afin de relever les défis de la sécurité, de la croissance et de l'équité. Dans son rapport 2017 sur le développement dans le monde publié lundi, la BM souligne que la répartition du pouvoir dans les pays en développement et au sein des ONG en charge de développement a des effets directs sur l'efficacité des politiques publiques.



- 5- Les opérations de contrôle fiscal effectuées durant le premier semestre 2016 par la Direction générale des impôts (DGI) ont porté sur 17.685 affaires et transactions avec un montant de 21,5 milliards de DA de droits et pénalités, a indiqué à l'APS un responsable de la DGI. Ces résultats représentent une hausse de 0,7% en volume par rapport au 1er semestre 2015 (17.568 affaires vérifiées) et une baisse de 25% en valeur (28,55 mds DA de droits et pénalités), précise le directeur par intérim des recherches et vérifications (DRV) à la DGI, M. Belkacem Arab Yacef.

- 6- L'Institut algérien de normalisation (Inanor) a lancé lundi à Alger en collaboration avec l'Unité de gestion du programme d'accord entre l'Algérie et l'Union Européenne (P3A) la norme algérienne NA ISO 26.000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises et autres organismes. Le programme NA ISO 26.000 se base dans sa partie "entreprises" sur le développement de plusieurs thèmes tels la culture de consommation vis-à-vis de la clientèle et le transfert du savoir-faire, a-t-on indiqué lors du séminaire national organisé en présence de responsables du ministère de l'Industrie et de mines, d'une délégation de l'Union européenne en Algérie et de représentants de la société civile.

- 7- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a été élu, par ses pairs africains, vice-président de l'Union africaine (UA), pour un mandat d'une année, lors du 28ème sommet ordinaire dont les travaux ont débuté lundi à Addis Abeba, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. Le sommet, dont les travaux se déroulent à huis clos, a également élu trois vice-présidents, chacun représentant une région du continent, pour un mandat d'une année renouvelable.

- 8- L'Algérie a condamné dans "les termes les plus forts" l'attaque terroriste "lâche" perpétrée dimanche soir contre le Centre culturel islamique de Québec (Canada), selon une déclaration faite lundi à l'APS par le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque terroriste lâche perpétrée hier soir contre les fidèles rassemblés pour accomplir le devoir de prière dans une mosquée de Québec", a indiqué M. Benali Cherif.

- 9- Les deux victimes algériennes de l'attaque terroriste qui a ciblé dimanche soir le Centre culturel islamique du Québec (Canada) "ont été officiellement identifiées", a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Nous avons le regret de confirmer le décès de Abdelkrim Hassane né le 20 mai 1975 à Alger et de Khaled Belkacemi né le 18 janvier 1957 à El Harrach, dans l'attaque terroriste perpétrée dans la soirée du 29 janvier courant contre le Centre culturel islamique de Québec", a déclaré à l'APS le porte-parole du MAE.



A lire : Situation économique nationale "fragile" au cours des 9 premiers mois de 2016

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal a relevé dimanche "la fragilité" de la situation économique du pays au cours des 9 premiers mois de 2016 dans un contexte international marqué par une faible relance économique et une chute drastique des prix du pétrole, en dépit d'une situation financière extérieure solide.

Présentant le bilan de la situation économique et financière du pays à fin septembre 2016 devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Loukal a relevé "la fragilité de la situation économique et financière de l'Algérie durant l'année 2015 et les neuf premiers mois de 2016".

Selon M.Loukal, cette conjoncture est due "à une faible relance économique, une poursuite du ralentissement de la croissance du commerce international, une chute drastique des prix des matières premières notamment ceux du pétrole, et une forte évolution des cours de change internationaux dans le sillage de la hausse de la valeur du dollar américain face à l'euro".

L'économie algérienne a "été profondément affectée par la chute des prix du pétrole depuis juin 2014, particulièrement au niveau des finances publiques, des comptes extérieurs et de la liquidité bancaire" a souligné le gouverneur de la Banque d'Algérie précisant que le produit intérieur brut (PIB) a poursuivi sa croissance soutenue par une forte dépense publique.

Dans ce contexte, le déficit budgétaire et le compte courant extérieur "se sont fortement creusés entraînant une érosion quasi totale des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) et une baisse sensible des réserves de change" a indiqué M. Loukal relevant que "l'activité économique a conservé la même cadence par rapport à l'année dernière soutenue principalement par le maintien à un niveau élevé des dépenses publiques".

D'après les chiffres avancés par le gouverneur de la Banque d'Algérie, le PIB a enregistré une croissance de 3,7% à la fin du premier semestre 2016 poursuivant la même tendance de 2015 par une poursuite de la croissance hors hydrocarbures de l'ordre de 4,5% et une croissance du secteur des hydrocarbures de 1,6%.

La forte dépendance de l'activité commerciale à la dépense publique constitue à ce titre un facteur important de la fragilité de l'économie nationale, a affirmé M. Loukal, qui a souligné "l'impératif de la diversification économique", précisant que le nouveau modèle de croissance économique adopté par les autorités publiques s'inscrivait dans cette optique.

La concrétisation de ce nouveau modèle de croissance économique est à même d'asseoir de façon permanente une croissance de l'économie et de l'emploi, a relevé M. Loukal.

Concernant la situation de la balance des paiements durant les neuf premiers mois de 2016, M. Loukal a indiqué que la forte baisse de la moyenne des prix du pétrole -qui est passé de 100,2 usd/baril en 2014 à 53,1 usd en 2015 (-47,1%)- a entraîné une contraction des recettes des exportations des hydrocarbures de 19,4 milliards de dollars sur la base d'une moyenne des prix du pétrole durant la même période ayant atteint 42,69 dollars, sachant que le volume des exportations a enregistré une hausse de l'ordre de 8,1 % par rapport aux neuf premiers mois de 2015.



Le volume des recettes a atteint 20,38 milliards de dollars au cours des neufs premiers mois de 2016 , tandis que celui des importations a atteint 37,20 milliards de dollars (-2,99 milliards de dollars par rapport à la même période de 2015).

Ainsi, un déficit de l'ordre de 16,82 milliards de dollars a été enregistré pour la balance commerciale, 22,24 milliards de dollars pour le compte courant et 21,42 milliards de dollars pour la balance des paiements.

Le taux de change du dinar a joué son rôle d'amortisseur des chocs externes

En conséquence, l'encours des réserves de change a baissé de 144 milliards USD à fin décembre 2015, à 121.9 mds USD à fin septembre 2016, puis à 114.1 milliards USD à fin décembre 2016.

Ainsi, les réserves de change ont reculé, en 2016, de 29.9 mds USD, dont 25.6 mds USD ont été déboursés dans les flux , tandis que 4.3 mds USD ont été dépensés pour la reconversion des autres devises en dollars, a expliqué M.Loukal.

En revanche, l'encours de la dette extérieure, a atteint 3.3 mds USD, représentant 1.87 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2015.

Pour ce qui est du taux de change du Dinar vis-à-vis des principales devises, une baisse de l'ordre de 2.94 % de la valeur du Dinar a été enregistrée par rapport au dollar et de 4.64 % par rapport à l'Euro au cours du 1er semestre de 2016.

La flexibilité du Dinar et les interventions de la Banque d'Algérie (BA) sur le marché interbancaire du taux de change, ont permis au taux de change du dinar de consolider grandement son rôle comme amortisseur des chocs externes, a soutenu M.Loukal.

Néanmoins, "cette situation présente des limites et ne peut à elle seule contenir, de façon durable, les conséquences de la chute des cours du pétrole et des fluctuations du marché ", a relevé le même responsable.

A partir du 2eme trimestre de 2016, le cours de change du Dinar vis-à-vis du dollar, s'est établi en mai à 110.6 DZD pour 1 USD, et à 110.5 à fin décembre 2016, et ce, en dépit d'un dollar fort sur les marchés internationaux.

Par rapport à l'Euro, le Dinar a connu une amélioration relative entre les mois d'avril et octobre 2016. Ainsi, le taux de change est passé de 124.1 Dinar pour 1 Euro, à 123.26 dinars en juin, pour ainsi clôturer l'année avec 116.3 dinars pour 1 euro.

La consolidation de la balance réelle à partir de l'année 2017, en cas de stabilité ou d'augmentation relative des cours de pétrole, devra contribuer à réaliser une grande stabilité dans les cours de change nominaux du Dinar, affirme M.Loukal.

Ainsi, "La consolidation des fondamentaux à travers la diversification de l'économie et l'amélioration de sa compétitivité, comme objectifs tracés dans le nouveau modèle de croissance économique, aura un rôle crucial dans le soutien d'un Dinar fort", a ajouté le gouverneur de la BA.



= Les crédits à l'économie en hausse de 14.80 % =

Abordant la situation de la finance publique, affectée elle aussi par le recul des cours de pétrole, M. Loukal a indiqué que les dépenses publiques ont atteint 5.474 milliards DZD à fin septembre 2016, pratiquement au même niveau enregistré au cours de la même période pour l'année 2015.

A ce titre, les recettes de la fiscalité pétrolière ont atteint 1.314 milliards de DZD, contre 1.943 milliards de DZD à fin septembre 2015. L'encours du Fonds de régulation des recettes (FRR), a enregistré " davantage d'érosion, atteignant 740 milliards de dinars, à partir de fin février 2016" , selon les chiffres avancés par le Gouverneur de la BA, qui a relevé que la baisse drastique des recettes budgétaires et les perspectives de recul continu des cours de pétrole " exigent la consolidation budgétaire en vue de préserver la finance publique et le rétablissement des équilibres internes".

Par ailleurs, la situation monétaire a été marquée par une très faible croissance de la masse monétaire au cours des neuf premiers mois 2016 avec une moyenne de 2,52% "contrairement à la période allant de 2010 à 2014 où la moyenne annuelle de la croissance de la masse monétaire avait atteint 13,8%". La situation monétaire du pays a été également marquée à la fin septembre 2016 par une "une forte baisse des revenus du secteur des hydrocarbures (-14,24%) et un faible rythme de croissance des revenus hors hydrocarbures (3,14%). M. Loukal a indiqué dans ce sens que "la masse monétaire composée essentiellement de l'épargne des ménages et des billets de banque en circulation sur le marché parallèle implique davantage d'efforts dans la collecte des ressources et dans la démarche visant à contenir le marché parallèle".

La liquidité bancaire est passée de 1.833 milliards de dinars fin septembre 2015 à 992 milliards de dinars à la fin septembre 2016. Face à cette conjoncture, la Banque d'Algérie a procédé à la réduction des opérations d'absorption progressive des liquidités pour les arrêter définitivement au troisième trimestre 2016. Elle a également procédé à la réduction de la moyenne des réserves obligatoires de 12 à 8%. Parallèlement, la détérioration de la situation financière nette envers le système bancaire s'est poursuivie en septembre 2016, l'Etat étant passé de créancier net avec 1.992 milliards de dinars à débiteur net envers le système bancaire local avec 2.000 milliards de dinars sous l'effet du recours important aux ressources du Fonds de régulation des recettes (3.686 milliards de dinars à la fin décembre 2016).

Le trésor public a, de ce fait, racheté les crédits infructueux des banques publiques auprès des entreprises publiques d'une valeur de 305 milliards de dinars à travers l'émission des titres parallèlement à la souscription des banques publiques au crédit national de croissance à hauteur de 158,7 milliards de dinars. Les crédits destinés à l'économie ont enregistré une croissance de 14,80% durant les neuf premiers mois 2016. Les crédits destinés aux grandes entreprises, notamment publiques et mixtes, représentaient à la fin septembre 2016 le taux de 52,7% du total des crédits (+15,46% par rapport à 2015). Les crédits destinés aux PME, PMI ont quant à eux progressé de 6,8% fin septembre 2016 alors que les crédits destinés aux ménages, en particulier les crédits hypothécaires, ont augmenté de 10,66% fin septembre 2016.